

e-santé

Un kiosque d'applications santé labellisées

AG2R La Mondiale s'associe à Medappcare pour proposer à ses clients un service innovant de recommandation d'applications mobiles de santé, évaluées et labellisées par Medappcare.



© Thinkstock

Selon une enquête Ipsos réalisée pour AG2R La Mondiale et Medappcare, 43 % des Français utilisent une application santé/bien-être.

Avec 13 millions d'adhérents, AG2R La Mondiale est le premier groupe de protection sociale en France. En lançant un kiosque d'applications mobiles de santé labellisées par la société Medappcare (voir encadré), le groupe initie une démarche novatrice dans le secteur de l'assurance, répondant ainsi au besoin de transparence exprimé par les Français face à la prolifération d'applications de santé et de bien-être disponibles sur le marché. Il en existait près de 165 000 dans le monde fin 2015 (source QuintilesIMS) ! Or, ces applis ne sont que rarement évaluées et n'offrent de fait qu'une hypothétique garantie de fiabilité à l'utilisateur. Parmi les applications labellisées qui figurent dans le kiosque d'AG2R La Mondiale, citons à titre d'exemple

"Mon Pharmacien", développée par l'URPS Pharmaciens d'Ile-de France, qui fournit une information officielle sur les pharmacies accessibles en Ile-de-France, de jour comme de nuit. De même Ameli, application de l'assurance maladie (Cnamts), qui per-

met de suivre les remboursements et d'accéder à tous les services personnalisés de son compte Ameli. Ou encore MonPso de LEO Pharma, qui aide à surveiller l'évolution du psoriasis, à visualiser les améliorations et à bénéficier de conseils au quotidien.



Deux questions à...

Marine Tortel, directrice LEO Innovation Lab France

Quel est l'intérêt pour un laboratoire d'avoir une appli évaluée et labellisée ?

● Notre application MonPso a été conçue par un board réunissant des dermatologues et une représentante de l'association de Patients France Psoriasis. Elle a ensuite été développée techniquement par des experts des applications mobiles, puis testée par des patients et des blogueurs. Nous savions que nous avions fait du bon travail, utile aux patients... mais comment

informer le grand public du sérieux et de la sécurité de cette application ? Et comment vérifier que nous n'avions rien oublié ? L'évaluation de l'appli MonPso par une équipe experte et indépendante s'est imposée et la labellisation Medappcare nous a apporté la caution externe que nous recherchions. Cette caution a été amplifiée par l'intégration de l'appli au sein du kiosque AG2 La Mondiale, dont nous sommes très fiers.

Allez-vous développer d'autres applications mobiles de santé ?

● LEO Pharma a créé le LEO Innovation Lab, qui a pour mission d'améliorer la vie des personnes atteintes de maladies de la peau, en particulier grâce aux innovations technologiques. Les applications mobiles représentent une part majeure de l'activité du Lab, et plusieurs sont actuellement en test. Cependant elles ne conviennent pas à tous les profils de patients ; il faut investiguer tous les types de solutions, digitales ou autres.

Un enjeu de santé publique important

Fruit d'un partenariat initié en 2014 avec Medappcare, le kiosque AG2R est accessible à tous sur le site internet du groupe¹. Il présente à ce jour une vingtaine d'applications évaluées selon 70 critères et 4 axes (juridique, technique et sécurité, scientifique et médical, ergonomie et usage). « Dans la jungle des applications disponibles, notre groupe se devait d'aider ses adhérents à s'y retrouver. Nous avons pour objectif d'accompagner encore mieux nos assurés dans la prise en charge de leur santé, qu'il s'agisse de prévention avec des applications dédiées au sport, à l'alimentation et au bien-être, ou de suivi de pathologies chroniques comme le diabète ou les maladies cardio-vasculaires. Ce nouveau service garantit la

qualité, la fiabilité et la sécurité des applications mobiles recommandées », détaille Denis Saules, directeur des métiers santé et prévoyance du groupe et directeur général de la mutuelle Viasanté.

« La méthodologie de Medappcare, élaborée avec l'appui aussi bien de médecins que de juristes et d'informaticiens spécialisés dans la protection des données, offre une garantie de sérieux. Notre kiosque d'applications mobiles labellisées aidera nos assurés à faire le bon choix », souligne Philippe Dabat, membre du Comité exécutif d'AG2R La Mondiale.

Le groupe articule sa stratégie autour d'une logique de santé 3.0, avec une large place accordée à la prévention et au self care, domaines où les objets connectés ont toute leur place. « Nous

souhaitons collaborer avec tous les acteurs de la chaîne de santé, y compris ceux qui se situent en amont, c'est-à-dire les laboratoires pharmaceutiques, indique Denis Saules. AG2R La Mondiale est un acteur très présent dans le secteur de la santé et nous avons la volonté de travailler avec l'ensemble de l'écosystème pour relever les défis de la santé du futur. » ■

Brigitte Postel

(1) www.ag2rlamondiale.fr/services-en-ligne/kiosque-applications-sante

Près d'un Français sur deux utilise une appli mobile de santé

Selon une enquête Ipsos réalisée pour AG2R La Mondiale et Medappcare auprès de 1 000 personnes âgées de 16 à 70 ans, 43 % des Français utilisent une application santé/bien-être, principalement pour suivre leur activité physique (28 %) et leur poids (15 %). 72 % des sondés révèlent un intérêt marqué pour bénéficier d'un signe de reconnaissance qualité sur les applications mobiles de santé. Et 39 % utiliseraient davantage une application mobile de santé si elle était recommandée par leur assureur santé ou la mutuelle.

Pour autant, l'indice de confiance dans les applications, mesuré sur une échelle de 0 à 10 par Ipsos, est de 4,7/10, avec d'importantes inquiétudes des utilisateurs quant à la protection des données personnelles, la qualité du contenu et la sécurité de ces solutions. Selon l'étude, les acteurs les plus légitimes pour conseiller une application sont les médecins (note de 7/10), l'assurance maladie (6,9/10) et les assureurs complémentaires (6,1/10).

De l'autre côté du spectre, les acteurs considérés comme les moins légitimes sont les industries pharmaceutiques (3,5/10) et les employeurs (3,2/10). Les pouvoirs publics sont quant à eux considérés comme "peu légitimes" de même que les pharmaciens (5,8/10) et les associations de patients (5,5/10). D'où la stratégie de Medappcare d'investir le secteur de la labellisation selon une logique BtoBtoC (Business to Business to Consumer).

MedAppCare : une évaluation scientifique et indépendante

Créée en 2012, Medappcare est la première société spécialisée dans l'évaluation et la labellisation d'applications mobiles de santé en France. Elle offre ses services aux éditeurs d'appli mobiles de santé (start-up, associations, grandes entreprises, laboratoires pharmaceutiques, institutionnels). En proposant un référentiel d'évaluation des applications de santé et une méthodologie intégrant plus de 70 critères, elle souhaite faire progresser la qualité des solutions présentées en santé connectée. Un rapport d'évaluation est rédigé pour chaque application de manière à ce que le développeur puisse améliorer son produit. « Ce qui n'arrive que dans un cas sur deux aujourd'hui, souvent pour des problématiques juridiques, réglementaires ou de fonctionnement », confie David Sainati, président-fondateur de Medappcare.

L'évaluation est placée sous le contrôle d'un conseil scientifique pluridisciplinaire et indépendant. Le référentiel a été mis au point après consultation de toutes les parties prenantes – autorités, associations de patients et d'usagers, professionnels de santé, académiques, experts... – et avec le soutien de nombreux institutionnels. Pour David Sainati, « le lancement du premier kiosque de recommandation d'applications mobiles de santé par un acteur leader de la protection sociale répond pleinement aux attentes des Français en matière de confiance et de fiabilité dans le secteur naissant et prometteur de la santé connectée. Le kiosque va s'enrichir progressivement d'autres applications labellisées qui viendront renforcer la promesse de ce service innovant ».

À cet égard, David Sainati signale avoir été contacté par des laboratoires pharmaceutiques, des groupements de pharmaciens pour recommander des applications labellisées aux patients et aux professionnels de santé ainsi que par des grandes entreprises qui veulent conseiller des applis à leurs salariés dans le cadre de leur politique de bien-être au travail.